

## Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL DNCMP/ 261 / F /2021-2022 POUR LA  
FOURNITURE DE SOIXANTE DIX MILLE (70.000) KILOGRAMMES DE  
SEMENCES DE MAÏS HYBRIDE

Date de publication : le 02 / 03 /2022

Date d'ouverture des offres : le 28 / 03 /2022

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (Direction de la Promotion des Filières Agricoles et Produits Forestiers Non Ligneux) lance un Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture de soixante-dix mille (70.000) kilogrammes de semences de maïs hybride pour la saison agricole C 2022.

### 1. Objet.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la **fourniture et** la livraison de 70.000 kilogrammes de semences de maïs hybride, variétés Longe 7H, PAN53 OU BAZOOKA.

### 2. Financement.

Le Marché est financé à 100% par le Gouvernement du Burundi, Budget Général de l'Etat, Exercice 2021-2022.

### 3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

### 4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté de lundi à jeudi de 7 heure 30 minutes à 15 heure 30 minutes et vendredi de 7 heure 30 minutes à 12 heures, heure locale à l'adresse ci-après :  
Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux, avenue du Triomphe n°29 ou au Bureau du projet Maraîcher et Fruitier sis à Ngagara.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)



Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

## 6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

## 8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Sis au quartier Musinzira au plus tard le 28 / 03 /2022 à 10 heures 30 minutes heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture des semences de maïs hybride relatif au marché n°DNCMP/261F/2021-2022, à **n'ouvrir qu'en séance publique du 28 / 03 /2022** à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le 28 / 03 /2022 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

## 9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de micro finance opérant comme une institution bancaire d'un montant de huit millions (8.000.000) de francs burundais.

## 11. Allotissement

### 12.

Le présent marché est constitué d'un seul lot **pour la fourniture de soixante-dix mille kilogrammes (70.000 kg) de semences de maïs hybride à livrer aux hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:**

Province	Quantité (kg)	Variété
Muyinga	20.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Kayanza	15.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Ngozi	10.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA

Gitega	5.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Muramvya	3.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Mwaro	1.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Karusi	5.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Bubanza	5.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Cibitoke	3.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Rutana	3.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA
Total	70.000	Longe7H, PAN53 ou BAZOOKA

Fait à Gitega, le 03.../03.../2022

**Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Agriculture et de l'Élevage**

**Dr. Déo-Guide RUREMA (Ph.D).-**

PO I. MURIMANA  
Ministre  
de l'Agriculture et de l'Élevage  
SP